

HABILITATION ELECTRIQUE BS/BE Manoeuvre - H0V - HABILIT Recyclage

Mettez à jour vos habilitations électriques BS, BE Manoeuvre et H0V avec notre formation de recyclage conforme à la norme NF C18-510. Destinée aux professionnels réalisant des opérations simples sur des installations électriques basse tension (remplacement de fusible, ampoule, réarmement, manœuvre), cette formation inclut des rappels réglementaires, des exercices pratiques en situation réelle et une évaluation théorique et pratique.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette habilitation permet de réaliser des opérations d'ordre électrique simples : manœuvre d'exploitation, réarmement d'une protection, remplacement à l'identique de fusible, de prise, d'interrupteur, d'ampoule et accessoire d'éclairage, raccordement d'un matériel (pompe, moteur, cumulus, convecteur,...) sur un circuit en attente et protéger dans les limites de 400V et 32A.

Les + métier

Cette formation de recyclage permet aux professionnels réalisant des interventions élémentaires en basse tension de maintenir leurs compétences en sécurité électrique selon la norme NF C18-510. Elle prépare aux habilitations BS, BE Manoeuvre et H0V, en alliant rappels théoriques, mises en situation pratiques et évaluation des acquis.



Public Visé

Salarié, travailleur indépendant, agent de la fonction publique, amené à faire des interventions élémentaires sur des installations électriques basse tension et des opérations spécifiques telle que les manœuvres en basse tension



Pré Requis

Avoir dans le domaine de tension considéré des compétences en électricité résultant d'une formation
Etre titulaire du titre d'habilitation correspondant dont la validité expire

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Connaître les dangers de l'électricité.
Appliquer les prescriptions de sécurité définies par la norme C18-510
Mettre en oeuvre les mesures de prévention adaptées pour maîtriser le risque électrique.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Parcours pédagogique

Retour d'expérience

L'habilitation :

Principe et démarche d'habilitation
Symbole d'habilitation
Condition d'attribution et suivi
Rôle des différents acteurs

Notion d'électricité :

Les grandeurs électriques
Les domaines de tension
Les caractéristiques des installations électriques
Fonction de l'appareillage électrique

Les dangers de l'électricité :

Mécanisme d'électrisation
Effet du courant sur le corps humain

La prévention du risque électrique :

Concept de risque
Enjeux
Disposition réglementaire
Analyse de situations dangereuses

Moyens de prévention contre le contact direct, indirect, l'électrisation sans contact

Equipements de protection collective et individuelle

Environnement des opérations :

Distances et zones : pièce nue sous tension en champs libre, dans les locaux et emplacements d'accès réservés aux électriciens, autour des canalisations isolées

Les opérations :

travaux, interventions élémentaires, opérations spécifiques : essai, mesurage, vérification, manœuvre. Opérations particulières

Distances et zones : prescriptions associées aux zones de travail

Les documents et les acteurs concernés

Limité d'habilitation

Incident et accident d'origine électrique :

Conduite à tenir en cas d'électrisation

Utilisation des moyens d'extinction

Mise en situation pratique :

Exercices pratiques selon le symbole d'habilitation

Méthodes pédagogiques

Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives.

Moyens pédagogiques

Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation

Qualification Intervenant·e·s

Consultant-Formateur en prévention des risques professionnels habilité H0V BR BC B2V Essai

Méthodes et modalités d'évaluation

Epreuve théorique QCM.

Epreuve pratique avec mises en situation.

Modalités d'accessibilité handicap

L'occasion pour nous de vous rappeler que nous avons conscience que le handicap n'est pas forcément visible. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente handicap Mme VIDAL Ludivine



Durée

10.50 Heures **1.5** Jours De 4 à 10 Personnes

Effectif

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures



Contactez-nous !

Marion LEGRY
Conseillère en développement de compétences

Tél. : 0645054938
Mail : marion.legry@forminprev.com